

Une « université civique » européenne pour AMU, ou l'internationalisation à marche forcée

Aix-Marseille Université (AMU) fait partie des 17 lauréats de l'appel de la Commission européenne pour la création d'alliances d'universités européennes pilotes, qui se partageront un budget de 85 millions d'euros. Civis, « l'université civique européenne », associe à AMU, dans une finalité d'ancrage méditerranéen et de partenariats africains, Athènes, Bruxelles, Bucarest, Madrid, Rome, Stockholm et Tübingen. Certains sont les partenaires anciens de cursus intégrés et de programmes de recherche à forte identité disciplinaire. D'autres sont inédits. Avec tous, nous sommes supposés engager des programmes interdisciplinaires « innovants » et « inclusifs » dont on ignore à peu près tout, et susciter un « choc de mobilité » visant les 50 % d'étudiants, pour une grande part via un campus virtuel. On ignore d'où viendront les fonds une fois le budget de l'appel épuisé, et pendant que le grand sujet est la construction de la « gouvernance », on recense en fait dans nos composantes les partenariats bilatéraux déjà existants. L'enjeu, en partie masqué par une communication soignée autour de la « citoyenneté », est pourtant décisif. Les lauréats sont « pilotes » pour expérimenter au sein de l'Union européenne un modèle d'université, dans le monde fabuleux de « l'économie de la connaissance ». Une *civic university* (J. Goddard, 2016), ça peut être certes une alternative au modèle « *entrepreneurial* » (Clark, 1998), davantage ouverte à la société, mais elle se légitime tout autant par son utilité directe pour le monde socio-économique local et global et peut lui être tout autant subordonnée. À des défis prédéfinis, que Civis relie à une « *démarche par enjeux* », devront répondre une offre de formations, des crédits de recherche, des recrutements, des évaluations… Il s'agit, nous dit-on, de « *repenser en profondeur l'approche universitaire "conventionnelle"* », et d'affirmer dans la pédagogie la « *résilience* » et « *l'adaptabilité* » des étudiants : aux employeurs, s'entend ?

La section SNESUP AMU